

COUPER LES GRIFFES DE VOTRE CHIEN



Avant



Après

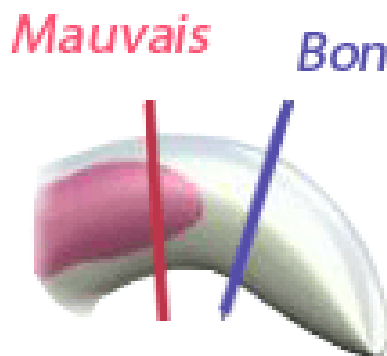
Normalement, il n'est pas nécessaire de couper les griffes de votre chien car celui-ci les use en courant ou tout simplement en creusant dans le jardin.

Cependant, il faut quelques fois intervenir lorsque les griffes prennent une taille anormale afin de faciliter le déplacement de votre chien et d'éviter de fortes douleurs dorsales à celui-ci.

Je vous conseille donc de couper les griffes de votre compagnon tous les 2 mois pour son bien-être.

Les griffes de votre chien ne sont pas comme les ongles humains, équipez-vous d'un coupe-griffes spécialement adapté aux griffes de chien.

Bien équipé, coupez petit à petit les griffes jusqu'à apercevoir un point noir au centre de la griffe et là : STOP car les griffes de votre chien sont parcourues depuis leurs racines de veines, et une coupe trop courte peut conduire à un saignement abondant et à de fortes douleurs.



Si vous avez quelques hésitations, faites appel à une toiletteuse ou tout simplement à votre vétérinaire